



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

tourisme et loisirs

Question écrite n° 32898

## Texte de la question

Mme Christine Boutin appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le désengagement des collectivités territoriales en matière de fonds d'aide individualisée (FAI). Ce dispositif destiné à compenser le surcoût occasionné par la présence indispensable d'une tierce personne aux côtés de la personne handicapée pour ses loisirs est indispensable pour les associations qui organisent des vacances pour les personnes handicapées. Or, les associations membres de l'Union nationale pour l'accès des handicapés aux loisirs ont observé dans de nombreuses communes un recul des services de jeunesse ou des caisses des écoles dans l'attribution du FAI. C'est pourquoi, afin de garantir le soutien apporté aux associations consacrées à l'organisation de loisirs pour les enfants handicapés et d'assurer le développement du partenariat à l'origine du FAI, elle lui demande quelles mesures elle compte prendre.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Christine Boutin](#)

**Circonscription :** Yvelines (10<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 32898

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 juillet 1999, page 4372